

C-7-4, Rapport sur la tarification dynamique associé à la technologie des compteurs avancés

Page 5 Ôter la ligne dans le milieu de la page : REFORMULER CETTE LE PARAGRAPH EN JAUNE

Page 11, fin du premier paragraphe ont devrait lire « la décision D-2006-34 » et non D-2005-34

Page 23 En effet, « selon (raturer le mot selon) suite à la consultation du document suivant »

Page 40, encadré, on devrait lire « nécessairement déterminée de manière stricte (au lieu de strictement) par les coûts marginaux »

Page 44, Premier paragraphe, deuxième phrase, « D'autre part, (ajout) de l'aveu du Distributeur »

Page 55 Débutant par « Ce qu'il faut retenir.... (Coût moyen) mas (mais) à remplacer après (coût moyen) »

Page 57 Dans le premier encadré : « Quoi que plus simple pour le consommateur, ce tarif comporte à note (changer par notre) avis.

Page 65 Deuxième encadré, deuxième paragraphe, fin deuxième ligne, Lire (... à ce projet pilot, (ajouter une e à pilote)

Page 66, troisième paragraphe, dernière ligne, on devrait lire « thermostats programmables » au lieu de « compteurs programmables ».

C-7-6 GRAME Tarification

Page 4, après le titre **Les modifications à la structure tarifaire, Premier alinéa, dernière ligne, on devrait lire énergétique au lieu de en génétique**

C-7.8 GRAME Rapport sur les programmes du PGEÉ et l'optimisation des bâtiments

Table des matières à modifier

Changer le sous-titre : « Les trois principales causes de gaspillage d'énergie » par « Les trois principales causes qui augmentent les fuites d'air dans un bâtiment »

Changer le sous-titre : « Potentiel technico-économique –changer une fenêtre ou la seller. » par Potentiel technico-économique –changer une fenêtre ou l'étanchéiser. »

Page 11 dans le titre « Les trois principales causes qui augmentent les fuites d'air dans un bâtiment » il faut changer « bêtiment » par bâtiment